



PROJET D'ETABLISSEMENT LYCEE LOUIS FEUILLADE LUNEL

2016-2019

ETAT DES LIEUX

- 1. Le profil des élèves :** Le **Lycée Louis Feuillade** est implanté dans l'agglomération de Lunel dépendant du bassin de Montpellier. L'établissement scolarise un effectif de 1321 élèves, recrutés sur le secteur de la Petite Camargue concernant aussi bien l'Hérault que le Gard. Les élèves sont issus des collèges de Lunel, de Marsillargues, de Baillargues, de Lansargues et, pour une partie, de Castries et de Sommières. Cette zone s'étend encore avec les sections à recrutement spécifique –(Cinéma Arts Visuels, Arts Plastiques) qui comptent des élèves de La Grande Motte, du Grau du Roy et de Sommières. Le Bassin de Lunel, classé en Zone Urbaine Sensible (**ZUS**) est l'un des plus défavorisés de l'Hérault. Il compte 22% de chômeurs. En conséquence une part importante d'élèves est répertoriée dans les **CSP défavorisées : 25,6%** en LEGT, **47%** en SEP. L'établissement accueille **27%** d'élèves boursiers.

Le quartier de l'Abrivado dans lequel se situe le lycée est un quartier sensible et animé de la commune. Le chômage est élevé (21 %).

2. L'offre de formation

Le lycée Louis Feuillade est un lycée polyvalent : il offre à la fois :

- La troisième prépa-pro (préparatoire aux formations professionnelles)
- les formations générales : 2nd GT, 1^{ère} S, 1^{ère} L, 1^{ère} ES, Tale S, Tale L, Tale ES
- Les formations technologiques : 1^{ère} STMG, Tale STMG
- Les formations professionnelles :
 - Filère commerce : le CAP Employé de Commerce Multi-Spécialités (CAP ECMS) et le Bac Pro Métiers de la Relation aux Clients et aux Usagers (Bac Pro ARCU), Bac pro commerce
 - Filière gestion administration : Bac Pro gestion administration (Bac Pro GA)
 - UFA : unité de formation par apprentissage pour Bac pro GA
- Le Post Bac :
 - BTS AG (Assistant de gestion)
 - BTS CG (comptabilité et gestion des organisations)
- Formation continue :
 - Formations Gréta
- Options et spécialités :
 - Euro Anglais et Euro Espagnol
 - Latin, Grec
 - Arts plastiques
 - CIAV (cinéma audio-visuel)
 - Enseignements d'exploration : PFEG, SES, Avis, LV3 ital, Litso, MPS, ISN, SLABO

3. L'offre culturelle et artistique

Depuis des années le lycée propose une grande diversité d'actions artistiques et culturelles : expositions au CDI et dans les salles "Musidora" notamment autour de l'art contemporain, rencontres lycéennes dans le cadre du festival de cinéma "Traversées" de Lunel, résidences d'artistes, pièces de théâtre, accueil d'écrivains, événements musicaux, conférences scientifiques, projections de films avec le partenaire "Pêcheurs d'images", ... Toutes ces activités sont présentées tout au long de l'année sur le site culturel du lycée.

Voici les axes du projet d'établissement retenus et travaillés par toute les équipes éducatives et qui sont en lien avec les axes du projet Académique

Axe 1 : Un lycée qui émancipe : élève d'aujourd'hui, citoyen demain

Devant le sentiment d'une forme de dégradation de la qualité des conditions de travail (bruits, tenue générale des élèves...) et la difficulté face à un public d'élèves qui évolue, eu égard à la massification de l'arrivée au lycée :

- Objectif 1 : Citoyen dans mon lycée à travers le respect du RI
 - Réhabiliter le RI dans les pratiques quotidiennes et mettre en œuvre les conditions de son appropriation par l'ensemble de la communauté éducative
 - Elaboration d'une Charte synthétique, explicitée dans le cadre de l'AP et de l'EMC, affichée dans les classes, MDL, vies scolaires, CDI etc
 - Elaboration et diffusion de cartes de lycéens, au verso de laquelle figure en résumé le comportement attendu d'un lycéen, afin de développer un sentiment d'appartenance au lycée
- Objectif 2 : Favoriser l'expression verbale, écrite ou en images dans le lycée pour faire vivre la citoyenneté
 - Généraliser à l'ensemble du lycée un créneau « vie lycéenne », jeudi 12h-14h, afin de faciliter la tenue d'ateliers d'expression
 - Aligner les EMC, les AP, afin de favoriser les débats interclasses
 - Repenser la diffusion de l'information au sein de l'établissement pour faire connaître, valoriser les actions menées et cultiver une culture d'appartenance à une communauté éducative
 - Inscrire dans les pratiques les entretiens individuels à l'entrée des élèves en seconde
 - Travailler la mixité sociale dans le lycée en décroissant la répartition géographique des bâtiments et des classes
 - Organiser des moments citoyens (ateliers journalismes, philosophie, cinéma-documentaire, ciné-débat Athénée)
 - Raviver les instances démocratiques institutionnelles (CVL, MDL, Formation de délégués ...)
 - Faire vivre le « Mur d'expression », en raviver tout le sens
 - Développer l'initiation à la philosophie en Terminale Bac-Pro

Indicateurs : Qualité de l'ambiance générale de travail dans l'établissement, taux d'incivilités, taux de participation des élèves aux ateliers, aux élections, aux instances, nombre d'actions citoyennes réalisées

Axe 2 : Un lycée d'ambition, ouvert à la ville, au réseau d'éducation, à la région, au monde

Face à une image dégradée du Lycée Louis Feuillade, à des stratégies de contournements de la part de certaines familles, à une carte scolaire défavorable en termes de mixité scolaire et sociale :

- Objectif 1 : Améliorer l'image perçue en interne par les usagers
 - Améliorer l'aménagement des abords immédiats de l'établissement (installations de bancs, poubelles...)
 - Dans le cadre du PPMS, réactiver les autorités municipales sur l'aménagement du parvis de l'établissement (parking public, dépose-minute, sécurisation des flux de circulation véhicules-piétons)
 - Repenser la signalétique interne pour un meilleur accueil des usagers
 - Contribution des EMAS et des élèves à un diagnostic global sur le climat scolaire
- Objectif 2 : Améliorer l'image médiatique du lycée et la communication externe
 - Dynamiser et redonner de l'envergure aux JPO
 - Rendre élèves et parents acteurs de communication positive
 - Entretenir avec la presse locale des correspondances événementielles positives, devenir force de proposition en termes de communication à travers la nomination d'un référent média dans l'établissement
 - Repenser le site internet du lycée (plus dynamique, plus souple dans son utilisation, son actualisation et enrichissement au quotidien)

- Créer un réseau d'anciens élèves pour véhiculer à l'extérieur une image porteuse pour le lycée (annuaire des anciens élèves, page facebook Lycée L. Feuillade...)
- Objectif 3 : Ouverture vers les réseaux de proximité
 - Communiquer sur la connaissance et la promotion de nos filières tertiaires (bacs technologiques, professionnels, BTS) dans le cadre de publications (presse et site) municipales, régionales, transporteurs (Hérault Transport, Edgar)
 - Développer les dispositifs « Ambassadeurs »
 - Développer la collaboration et la complémentarité avec le lycée V. Hugo dans le domaine de l'information à l'orientation et de la fluidité des parcours sur le bassin
- Objectif 4 : Valorisation des filières existantes
 - Apporter de la cohérence au site de l'établissement et mettre davantage en avant toute la diversité, la richesse et la complémentarité de notre offre de formation
 - S'inscrire dans une nouvelle approche pédagogique (mini-entreprise) pour valoriser certains enseignements et certaines filières (PSTG, STMG, BAC PRO COMMERCE, BTS)
 - Approfondir la liaison collèges-Lycée
 - Réactiver le forum de l'orientation des 3èmes dans une approche commune et complémentaire des 2 lycées Lunellois.
- Objectif 5 : Développer l'offre de formation
 - Promouvoir l'ouverture d'une filière STL
 - Introduire l'enseignement d'exploration Informatique et Culture Numérique en Seconde dans la perspective d'une continuité en Spécialité ISN en Terminale S et ISG en Terminale STMG
 - Introduire l'enseignement de spécialité Mathématiques en 1^{ère} L (alignement avec la série ES)
 - Enrichir les filières ES de la spécialité Littérature Anglaise (alignement Terminale L)

Indicateurs : Propreté et sécurité des abords immédiats du lycée, quantifier le nombre de visites sur le site, le nombre d'actions relayées par les médias, évaluer via des questionnaires l'évolution de l'image en interne et externe, observer l'évolution des pratiques de contournement et l'évolution de la mixité sociale, étudier l'évolution des classements des vœux des élèves à l'entrée en Seconde pro, le nombre d'actions menées en partenariat avec les établissements du bassin (collèges et lycée)

Axe 3 : Faire réussir les élèves, quel que soit leur parcours ou leur histoire – Lutter contre les déterminismes sociaux

S'appuyer sur la pluralité des parcours et des dispositifs d'accompagnement pour répondre au plus près des besoins des élèves et accompagner chacun(e) dans son parcours de réussite :

- Objectif 1 : Favoriser une orientation choisie, fondée sur les aptitudes et les capacités des élèves et dé-corrélée de leur origine sociale
 - Accentuer la découverte des métiers, dépasser les strictes représentations familiales et locales pour nourrir l'ambition et lutter contre les déterminismes sociaux
 - Travailler au plus près des collèges du bassin, du CIO, dans le sens d'une orientation choisie et non subie
- Objectif 2 : Créer ou renforcer les liens et les interactions entre les élèves des différentes sections pour une plus grande mixité sociale
 - Décloisonner les espaces, bâtiments et classes afin d'assurer une plus grande mixité des élèves au sein même du lycée
 - Faire vivre des projets fédérateurs transversaux pour que toutes les filières s'y rencontrent.

- Instaurer un tutorat professeur-élève, élève-élève
- Utiliser l'AP pour accompagner les élèves de la SEP vers une meilleure adaptation au lycée
- Objectif 3 : Développement et renforcement du dispositif EIP
 - Réussir leur parcours au lycée pour les élèves précoces dont 75% d'entre eux présentent des difficultés sur le plan scolaire et personnel
 - Informer et sensibiliser les enseignants et personnels qui encadrent l'élève afin d'avoir une meilleure connaissance du fonctionnement psycho-cognitif des précoces.
 - Etablir une relation privilégiée entre les familles et les membres du dispositif
- Objectif 4 : Mise en place des dispositifs d'aide et de soutien
 - Etablir une aide spécifique en fonction des besoins des élèves
 - Affectation d'une partie des moyens de l'Aide Personnalisée, en début d'année, pour permettre à l'élève d'acquérir la méthodologie nécessaire pour réussir son année scolaire.
 - Mise en place une aide disciplinaire en fonction des besoins des élèves (mise en barrette de plusieurs disciplines).
 - Renforcement de la liaison Collège / Lycée, pour dépister les élèves dont le niveau général est fragile et qui risquent d'être en difficulté au Lycée.
- Objectif 5 : Favoriser les passerelles de réussite
 - Faire prendre conscience tôt dans l'année scolaire aux élèves de seconde générale en difficulté ou en manque de motivation qu'une passerelle vers une classe de 1ère professionnelle est possible. Les passerelles sont aussi ouvertes aux élèves de seconde professionnelle qui souhaitent intégrer une première générale ou technologique. Les passerelles pour les élèves de 1ère générale peuvent exister. C'est une passerelle à ne pas négliger.
 - Permettre aux élèves de faire un « mini-stage » d'immersion pour suivre les cours préparant la formation postulée dans une classe du lycée postulé.
 - Aider l'élève à devenir acteur de son orientation en l'accompagnant sur la voie de l'autonomie (recherche de stage...)
- Objectif n° 6 : Favoriser l'accueil et la prise en compte des spécificités de chaque élève, dans le champ du handicap, des troubles de la santé, des troubles des apprentissages.
 - Avoir connaissance, en amont de la rentrée scolaire, la liste des élèves nécessitant des soins ou des aménagements particuliers
 - Sensibiliser les professeurs principaux sur l'importance du rôle de relai des informations auprès de l'équipe pédagogique et du service de santé scolaire (bien être de l'élève, intégration dans la classe, aménagements pédagogiques...)
 - Avoir une équipe d'assistants d'éducation informée et vigilante
 - Evaluer le besoin d'information des enseignants concernant les dys., les premiers secours, les pathologies
- Objectif n°7 : Réussir l'accompagnement des élèves et de leurs familles dans les problématiques de santé, de mal-être, d'addictions, de questionnement en lien avec l'adolescence, de problématique sociale comme outil de prévention
 - Favoriser le travail en réseau sur le territoire lunellois (institutions, associations)
 - Permettre aux élèves de repérer facilement des acteurs du service santé/social
 - Offrir une information claire par rapport à l'offre de soins (structures d'aide ou de soin du territoire)
- Indicateurs : l'évolution des demandes d'orientation par rapport à notre offre de formation, la participation des élèves aux actions proposées, l'assiduité de l'élève, réduction de l'absentéisme, la meilleure prise en compte de la différence, l'assiduité et l'adhésion des familles, le nombre d'entretiens individuels avec l'élève, l'investissement personnel de l'élève pour son orientation, participation réactive et efficiente de la vie scolaire à l'application des PAI, nombre de rendez-vous pris par les élèves aux « point-écoute » et passages à l'infirmerie pour besoin d'écoute et relation d'aide.